

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

La prière du matin

Nous devons prier le matin, parce que les prémices de la journée appartiennent à Dieu; afin de ne pas perdre de vue la fin de notre existence; parce que nous avons besoin chaque jour de la grâce de Dieu.

La prière du matin doit contenir une bonne intention qui dirige toutes nos actions de la journée.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE MAI

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, afin que la dévotion à Notre-Dame soit de plus en plus ranimée par les pèlerinages aux lieux où cette bonne Mère aime à être honorée. Ainsi-soit-il!

Quête pour les victimes de l'inondation

“En présence des désastres causés par les inondations dans plusieurs localités de ce diocèse, et en particulier sur les bords de la rivière Chaudière, nous ne pouvons demeurer insensibles, et c'est un devoir pour nous de venir en aide à nos frères si cruellement éprouvés.

“ Je désire qu’une quête soit faite en leur faveur, dimanche le 10 mai, dans toutes les églises du diocèse.

“ Je ne connais pas encore toute l’étendue des ravages de l’inondation, mais j’apprends ce matin que le village de Saint-George de Beauce, n’est plus guère qu’une ruine; soixante-quatorze maisons ont été emportées, brisées ou renversées. Il n’y a plus un seul pont pour relier les deux parties de la paroisse que sépare la rivière.

“ A Saint-Martin, dans le même district, sans compter les maisons et les granges emportées ou brisées, il y a à peu près un mille de chemin public couvert d’une moyenne de vingt pieds de glace. Les deux ponts des rivières Coudée et à la Truite sont détruits. Les colons y sont très pauvres, n’ont pas de provisions et sont obligés de transporter sur leur dos à sept, huit et neuf milles de distance tout ce dont ils ont besoin pour leurs nombreuses familles. La misère sera grande partout; la récolte de sucre a manqué cette année encore et les grains ne se sont guère vendus.

“ Vous voudrez bien annoncer cette quête du haut de la chaire dimanche prochain, et par le navrant spectacle du malheur de nos braves Canadiens, vous inciterez vos ouailles, toujours si charitables en pareilles circonstances, à ne point leur refuser une aumône.

“ Vous profiterez de l’occasion présente pour faire remarquer à vos fidèles les enseignements que Dieu nous donne par ces épreuves: la vanité des biens de ce monde qui peuvent nous être enlevés à chaque instant, la nécessité d’éviter le péché pour détourner de nous la colère de Dieu et par conséquent l’à-propos de joindre nos prières à nos aumônes.

“ Si nous avons beaucoup, donnons beaucoup; si nous avons peu, donnons peu, mais que ce soit de bon cœur: *hilarum datorem diligit Deus*. C’est l’aumône que Notre Seigneur préfère et qu’il récompense éternellement. Faisons aux autres ce que nous voudrions qu’on nous fit à nous-mêmes en pareil cas.

“ Le produit de cette quête sera envoyé à Mgr Têtu. (1)

Pensée

Notre conduite fait voir ce que nous sommes.

(1) Circulaire de S. G. Mgr Bégin, en date du 25 avril 1866.

A nos abonnés

Merci à ceux qui se sont empressés de répondre à notre appel. Ils sont en assez bon nombre.

Nous espérons que les retardataires voudront bien en faire autant prochainement, et permettre ainsi à la *Semaine Religieuse* de faire de nouvelles améliorations.

A tous, nous recommanderons encore de la faire connaître et de la propager.

Sous peu, nous donnerons, tous les mois, une correspondance de Rome, qui ne manquera pas d'intérêt.

L'ADMINISTRATION

Basilique de la Bonne Ste Anne de Beaupré

Bénédictio et Inauguration solennelles du nouvel Orgue
 sous le haut patronage de
 SA GRANDEUR MONSIEUR BÉGIN, Archevêque de Cyrène.
 LE MARDI 19 MAI 1896.

PROGRAMME :

LE MATIN à 9 h. Bénédictio de l'orgue. — Cantique à la Bonne Ste Anne (Refrain chanté par toute l'assistance)

Messe Pontificale pendant laquelle allocution de circonstance.

La messe en plain-chant sera exécutée par Messieurs les Elèves du Séminaire de Québec.

L'APRÈS-MIDI à 2.30 h. concert religieux, organisé par Messieurs Gustave et Ernest Gagnon avec le bienveillant concours de plusieurs artistes du pays.

OBSERVATIONS: A l'occasion de la Fête l'heure des trains est réglée comme suit :

Les trains quitteront Québec à 8 a. m. ; 1. 30 p. m. ; 5. 45 p. m.

Les trains quitteront Ste Anne à 5. 45 a. m. ; 11. 45 a. m. ; 4. 45 p. m.

Daignez, Sainte Anne, en un si beau jour
 De vos enfants agréer l'Amour.

La liberté humaine (suite)

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

- D. Quel est l'objet de l'enseignement ?
 R. Les choses vraies seules.
- D. Pourquoi ?
 R. Parce que la vérité seule doit entrer dans les âmes, puisque c'est en elle que les natures intelligentes trouvent leur bien, leur fin et leur perfection.
- D. Quel est donc le devoir de quiconque se livre à l'enseignement ?
 R. Son devoir est d'extirper l'erreur des esprits et de les protéger contre l'invasion des fausses opinions.
- D. Que faut-il penser de la liberté qui s'arroge le droit de tout enseigner à sa guise ?
 R. Cette liberté est en contradiction flagrante avec la raison, et ne peut que produire un renversement complet dans les esprits.
- D. Le pouvoir public peut-il accorder une pareille licence dans la société ?
 R. S'il l'accorde, il manque d'autant plus à son devoir, que l'autorité de professeur, on le sait, exerce une grande influence sur les auditeurs, et qu'il est rare qu'un élève puisse juger par lui-même de la vérité de l'enseignement du maître.
- D. Que faut-il aussi pour que la liberté d'enseignement demeure honnête et ne devienne pas un instrument de corruption ?
 R. Il faut qu'elle soit restreinte dans des limites déterminées.
- D. La vérité, objet unique de l'enseignement, est-elle de plusieurs sortes ?
 R. Oui, il y a la vérité naturelle et la vérité surnaturelle.
- D. De quelles classes d'hommes les vérités naturelles sont-elles le patrimoine ?
 R. Elles sont le commun patrimoine de tout le genre humain.
- D. De quels biens sont-elles le fondement ?
 R. Elles sont le fondement sur lequel reposent les mœurs, la justice, la religion, et l'existence même de la société.
- D. Que s'ensuit-il ?
 R. Il s'ensuit que ce serait la plus grande des impiétés, et la plus inhumaine des folies, de les laisser impunément violer et détruire.

- D. Faut-il conserver aussi scrupuleusement le trésor sacré des vérités que Dieu lui-même nous a fait connaître, comme par exemple : la réalité d'une révélation divine, l'Incarnation du Fils unique de Dieu, pour rendre témoignage à la vérité et fonder l'Église, société parfaite dont il est lui-même le Chef, et avec laquelle il a promis de demeurer jusqu'à la consommation des siècles ?
- R. Sans aucun doute.
- D. Quel dépôt Jésus-Christ a-t-il confié à cette société ?
- R. Le dépôt des vérités qu'il a enseignées, avec mission de les garder, de les défendre, et de les développer avec une autorité légitime.
- D. Qu'a-t-il ordonné, en même temps, à toutes les nations ?
- R. L'obéissance aux enseignements de son Église comme à Lui-même, avec menace de la perte éternelle pour ceux qui y contreviendraient.
- D. Que ressort-il de ces faits ?
- R. Il ressort clairement de ces faits que le maître le meilleur et le plus sûr pour l'homme, c'est Dieu, principe de toute vérité ; c'est le Fils unique, lumière véritable qui éclaire tout homme, et dont l'enseignement doit avoir tous les hommes pour disciples.
- D. Quel privilège Dieu a-t-il accordé à son Église, pour ce qui regarde la foi et la règle des mœurs ?
- R. Le privilège de participer à son divin magistère et de ne point connaître l'erreur.
- D. Quel est la conséquence de ce privilège ?
- R. C'est que l'Église est la sûre maîtresse des hommes et possède un droit inviolable à la liberté d'enseigner.
- D. Quel usage a-t-elle toujours fait de ce droit ?
- R. Elle n'a jamais eu rien plus à cœur que de remplir religieusement la mission que Dieu lui a confiée ; elle n'a cessé de combattre pour la liberté de son magistère, malgré les difficultés qui l'environnent, et c'est ainsi que le monde entier, délivré de la misère de ses superstitions, a trouvé dans la sagesse chrétienne son renouvellement.
- D. Peut-il exister une réelle opposition entre les vérités divinement révélées et les vérités naturelles ?
- R. Non, comme la raison elle-même le dit clairement.
- D. Que s'ensuit-il ?

- R. Il s'ensuit que le divin magistère de l'Église, loin d'être un obstacle à l'amour du savoir, à l'avancement des sciences et au progrès de la civilisation, est au contraire pour ces choses une très grande lumière et une sûre protection, et de plus, influe beaucoup sur le perfectionnement même de la liberté humaine.
- D. La vraie liberté et la science digne de ce nom, n'ont donc aucun motif de s'irriter contre les lois justes et nécessaires qui doivent régler les enseignements humains, et que l'Église et la raison s'accordent à réclamer ?
- R. Aucun ; au contraire, comme bien des faits l'attestent, tout en dirigeant principalement son activité vers la défense de la foi chrétienne, l'Église s'applique aussi à favoriser l'amour et le progrès des sciences humaines, qui ne sont pas d'une médiocre utilité pour éclairer même les vérités révélées, et les services qu'elle a rendus dans cet ordre de choses sont immenses.
- D. Ne reste-t-il pas d'ailleurs un champ immense où l'activité peut s'exercer librement ?
- R. Oui, il y a toutes ces matières qui ne sont pas une connexion nécessaire avec la doctrine de la foi et des mœurs chrétiennes, ou sur lesquelles l'Église laisse aux savants toute la liberté de leurs jugements.
- D. Que ressort-il de ces considérations ?
- R. Il ressort que les partisans du libéralisme réclament pour eux-mêmes et pour l'Etat, une licence telle qu'il n'est point d'opinion si perverse à laquelle ils n'ouvrent la porte ; suscitent à l'Église obstacles sur obstacles, et confinent sa liberté dans les limites les plus étroites possibles.

(A suivre)

Les actions pour libelle

Il en est qui souhaitent en voir diminuer le nombre.

Ils n'ont pas tort, si leurs souhaits portent sur celles qui sont seulement tracassières et du pur chantage.

Mais ils auraient infiniment plus raison de déplorer la cause qui donne naissance à ces sortes d'actions, c'est-à-dire, la licence

des journaux pour lesquels la vérité, la justice et la charité ne sont que de vains mots.

On peut bien, en certains cas, mépriser les attaques dont est l'objet, mais la chose n'est pas toujours possible ni à conseiller.

Du moment qu'une accusation fautive est de nature à scandaliser ou à causer du préjudice, on doit alors en faire justice.

Si, par exemple, certaines accusations sont de nature à faire perdre à un père de famille son autorité sur ses enfants, à lui enlever la confiance de sa femme, ou à faire perdre à un citoyen le respect et la confiance de ses concitoyens, ils doivent défendre leur réputation et faire la lumière sur les propos injustes tenus sur leur compte. Mais lorsque les injures n'ont pas d'autres inconvénients que de contrister, il faut les supporter patiemment et les offrir à Dieu qui ne manquera pas à sa promesse de nous en dédommager un jour. Peu importe ce que l'en pense de nous, si nous sommes agréables à Dieu qui voit le fond des cœurs!

De plus, nous ne pensons pas que ces causes soient de nature à ruiner le prestige de la magistrature, tout en admettant qu'elles ne sont pas besogne agréable.

D'ailleurs, on peut dire aux calomnieurs comme aux assassins : commencez les premiers, messieurs !

Il ressuscitera

“ Nous assistons en ce moment aux funérailles du bill remédiateur, ” s'écriait le chef visible de l'obstruction, à la fin de la dernière session.

Il ressuscitera, nous l'espérons avec Mgr Taché, qui l'a prédit dans les termes suivants : “ Une question n'est jamais réglée, tant qu'elle n'est pas résolue dans l'ordre et l'équité. ”

Le bonheur radical

“ Comme le gouvernement manitobain a le bonheur de ne pas être sous la croix des évêques ; comme ce gouvernement a le souci de l'avancement intellectuel de ses administrés, il a supprimé des écoles inutiles, et il n'a fait que son devoir, tout simplement. ”

C'est ainsi que le *Réveil*, journal radical, entend le bonheur.

HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCESE DE QUÉBEC

Saint-Edouard de Lotbinière

La paroisse de Saint-Edouard, Comté de Lotbinière a été érigée canoniquement le 24 septembre 1862 par Mgr C.-F. Bailargeon évêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec sous le patronage de saint Edouard le Confesseur, roi d'Angleterre en souvenir M. Edouard Faucher, fondateur de la paroisse.

La proclamation civile a été promulguée le 1er décembre de la même année.

De 1860 à 1862, les Sieurs Moïse Marcotte et Albert Richard, de Cap-Santé, construisirent en pierre l'église actuelle, à quelques arpents de la petite rivière Boisclair qui se jette à deux milles au sud-ouest dans la rivière du Chêne.

M. Edouard Faucher a béni l'église le 22 janvier 1862, et fut nommé curé titulaire le 2 février 1863, avec résidence à Saint-Louis de Lotbinière.

Au retour de sa mission aux Illinois, M. Joseph-Nérée Gingras fut nommé curé avec résidence à Saint-Edouard. Le premier acte des registres est un acte de baptême, signé le 8 octobre 1863. Le 22 septembre suivant, il signa son dernier acte aux registres et quitta la paroisse après l'avoir administrée avec zèle pendant une année à peine. Il fut curé à la Baie Saint-Paul jusqu'en 1873, d'où il fut transféré à Saint-Gervais, où il mourut le 15 mars 1893.

M. Louis-Léon Bélisle le remplaça et signa son premier acte aux registres le 3 octobre 1864. Pendant quatorze ans il administra la paroisse avec zèle et sagesse jusqu'à l'automne de 1878.

Il dut alors, au grand regret de ses paroissiens, qui le vénéraient comme un père et un saint, prendre une retraite bien méritée à l'Hôpital-Général auprès de son ami M. Léon Roy, curé de Lotbinière, qui mourut quelques jours après. M. Bélisle y mourut le 1er août 1880 à l'âge de 71 ans.

M. J.-A. Gingras le remplaça et occupa la paroisse jusqu'au 27 septembre 1886.

M. H. Gagnon, le curé actuel, arriva le 28 septembre.

Voici l'état de la population depuis 1861.

En décembre 1860, étant vicaire de M. Edouard Faucher à Lotbinière, nous avons fait la visite de la partie de la paroisse qui devait former la nouvelle paroisse de Saint-Edouard. Nous avons trouvé 590 communicants et 345 non communicants, formant un total de 935 âmes.

1864	619	communicants	355	non communicants	974	âmes
1865	665	"	367	"	1032	"
1867	704	"	373	"	1077	"
1875	790	"	394	"	1184	"
1887	774	"	422	"	1196	"
1891	837	"	392	"	1229	"
1896	909	"	388	"	1297	"

HYACINTHE GAGNON, Ptre Curé.

La vérité vraie

Si la loi réparatrice n'a pas été votée à la dernière session, la faute en est aux faiseurs d'obstruction.

Du 20 mars au 25 avril, la députation avait deux fois plus de temps qu'il n'en fallait pour étudier et discuter les 112 clauses du bill et voter sa troisième lecture.

Que ceux qui ont coopéré, directement ou indirectement, à l'obstruction, ne viennent pas maintenant, comme les enfants des écoles, nous dire: "Ce n'est pas moi, monsieur, c'est lui." Les coupables sont parfaitement connus, et ils devaient prévoir le jour du jugement.

En garde

Pendant la tourmente électorale actuelle, on verra probablement des journaux politiques publier des lettres signées: X. Ptre, ou X. Ptre, curé.

N'oublions pas que, neuf fois sur dix, au moins, ces lettres sont rédigées dans les bureaux des journaux qui les publient.

Documents

Sur les 177 heures consacrées à la discussion du bill remédiateur, les opposants au bill en ont dépensé 150 et les partisans 27 seulement.

Coup d'œil sur l'étranger

FRANCE. — Le *Temps* de Paris, annonce la conversion de M. Edmond Turquet qui fut député durant dix-huit ans, sous-secrétaire d'Etat, chargé de la direction des beaux-arts durant cinq ans, vice-président de la Ligne des patriotes et membre du comité national boulangiste.

M. Edmond Turquet, étant marié, n'a pu se faire père franciscain : il s'est fait *frère tertiaire*. Sans abandonner son appartement de la rue Cardinet, il passe tous ses moments de loisir chez ses frères de la rue Puteaux, à soigner des pauvres et à leur parler.

ANGLETERRE. — Le bill scolaire, présentement soumis au Parlement anglais, est un coup fatal porté aux fameuses écoles nationales ou publiques. Il n'est pas encore l'idéal de ce que réclament les catholiques, mais il améliore considérablement leur sort. C'est l'établissement, en fait, des écoles séparées, sous la direction et la surveillance des conseils de comtés chargés de distribuer eux-mêmes les fonds votés par le gouvernement pour les écoles primaires. Les catholiques acceptent les concessions qu'on leur fait, et continueront, à lutter jusqu'à ce qu'ils aient obtenu des écoles séparées proprement dites. — Deux des membres les plus considérés de l'Eglise anglicaine, le Rév. F. Puller et le Rév. T. A. Lacey, sont partis d'Angleterre pour Rome, avec l'agrément de leurs supérieurs, pour s'y occuper de la grande affaire de l'union de la chrétienté.

La maçonnerie dans l'Amérique du Nord

“Les Charbonniers modernes, les Travailleurs Unis, les A. P. A. et bien d'autres ordres analogues, sont dirigés par la secte à l'insu de la majeure partie de leurs membres. Toute l'Amérique du Nord est pourrie de maçonnerie ; la conspiration contre le catholicisme des Canadiens surtout, est formidable.”

(DIANA VANGHAN.)

Histoire d'une Indienne (*suite*)

III

LE FLEUVE

A peine les deux époux étaient-ils morts que Soupou et Tangamal furent pris d'un véritable désespoir. Déjà la maladie de leurs parents les avait rendus bien tristes, mais quand ils virent que ni l'un, ni l'autre, ne leur répondaient plus et qu'ils restaient sans bouger, ils se jetèrent sur leurs corps les secourant et disant avec une énergie navrante :

“ Réveillez-vous, parlez, si vous avez faim nous irons vous chercher du riz. ”

Pauvres enfants ! la mort vous visitait pour la première fois et vous ignoriez combien est complète et terrible la séparation qu'elle entraîne.

La vieille Carpaye avait le cœur navré, elle aussi ; des larmes brûlantes coulaient sur ses joues ridées, mais elle était trop indienne pour ne pas tenir aux usages et avant de prendre un parti, Carpaye commença les *opâri* (pleurs) qui sont de rigueur dans tous les trépas indiens. Le plus souvent, les pleureuses sont là de commande et sans aucun chagrin : mais elles sont si bien exercées, qu'elles finissent par fondre en larmes. On apprend de bonne heure aux petites filles à pleurer le mari que l'avenir leur enverra.

On comprend que Carpaye, qui avait pleuré pour son compte et pour celui des autres dans sa longue vie, était très en mesure de faire, à elle seule, des *opâri* de première qualité. Elle commença ainsi :

Comme ils étaient beaux les mâdou de mon fils !

Deux beaux bœufs, un rouge et un blanc.

Vaillamment le brave Carpenne

Gagnait avec eux le pain du logis.

Il ne craignait ni le vent, ni la pluie.

Sa femme avait une silée rouge

Et sa fille des bijoux brillants.

Je pleure, car mon fils est mort.

Carpou, protecteur de la famille !

S'est fâché contre mon fils et contre moi.

Les mâdou sont morts,

Le chagrin est entré au cœur de mon fils,
 Il n'a plus su ni chanter, ni travailler
 L'aya s'est couché sur sa natte, l'œil morne.
 Le sorou a manqué à tous.
 Je pleure, mon fils est mort.

Arici-Amal est une digne compagne.
 Son aya meurt, elle veut mourir.
 Sur la natte, en face de lui, elle souffre du même mal.
 La fièvre les brûle, la faim les ronge.
 Carpon les regarde de son œil noir.
 Je n'entendrai plus les chants de mon fils.
 Arici-Amal ne fera plus cuire le sorou de la maison.
 Je pleure, tous deux sont morts.

Leur fils Soupon est petit encore.
 Tangamal est encore plus frêle.
 Et moi plus vieille qu'eux tous.
 Je suis l'appui des deux enfants.
 Carpon, écoute-moi, inspire la *kélarie* (la vieille).
 Dans le fleuve qui emporte tout
 J'irai finir ma vie et celle des enfants.
 Je pleure, car nous sommes tous morts.

Ce que chantait la vieille Carpaye, elle avait vraiment l'intention de l'exécuter. Quand elle eut fini ses sanglots et son oraison funèbre, elle se leva, prit les quelques guenilles qui restaient dans la voudou, en forma un paquet, puis elle poussa devant elle les deux enfants qui se donnaient la main, et ferma soigneusement la porte. Ne pouvant brûler selon l'usage du paganisme la dépouille de ceux qu'elle avait tant aimés, elle voulait du moins la préserver de la dent du tigre et des autres habitants des jungles.

“Où allons-nous, grand'mère ? disait la voix argentine des enfants. Nous avons faim et nous voudrions avoir du riz.”

La vieille résolue et sombre répondait :

“Je vous mène où vous n'aurez plus faim, ni sommeil, où vous ne sentirez plus la fatigue de la route, ni le chagrin de vos parents.”

— Où sera-ce, *Mamie* (grand'mère) ? continuaient les enfants. Est-ce que la maison sera belle et le riz bien blanc ; le colombo (sauce aux piments) très poivré ?”

La grand'mère répondit :

“ Où je vous mène, on ne mange pas et on ne boit qu'une fois. Assez, pour en finir avec la vie, nous allons dans le fleuve pour nous noyer ; nous entrerons dans l'eau comme des gens de cœur et nous irons en avant dans le fleuve, jusqu'à ce qu'il couvre nos têtes. Alors, quand l'onde aura passé une fois, deux fois, trois fois, nous serons morts et nous aurons fini de souffrir.”

Tangamal se mit à pleurer :

“ Non, non, c'est laid d'être noyé, dit-elle, je ne veux pas aller dans le fleuve. J'avais même peur, quand ma mère me baignait dans l'étang sacré de la pagode, où nous allons une fois l'année. Non, non, je ne veux pas mourir : c'est laid de mourir. Papa et maman n'ouvrent pas les yeux, ne parlent pas et vous avez dit : ils sont morts. Moi, je ne veux pas être comme eux : je veux marcher, je veux parler, manger et vivre encore.”

Par esprit de contradiction, ou bien parce que vraiment il avait déjà au cœur le stoïcisme indien d'un homme fait, le petit Soupou prit parti contre sa sœur :

“ Tu es une femme, dit-il fièrement, voilà pourquoi tu as peur. Moi, je n'aime pas d'avoir faim comme nous avons faim depuis déjà si longtemps. J'entrerai résolument dans le fleuve avec notre manie. Après je dormirai comme mes parents ; je n'aurai plus besoin de riz et je ne travaillerai pas.”

Ils continuaient leur route en devisant ainsi : la vieille toujours ferme, marchant vers le fleuve, disant à chacune des interrogations des orphelins :

“ La route est longue, mais patience : nous allons nous noyer, après nous ne souffrirons plus.”

La forme variait, mais la décision restait la même. Tangamal répétait aussi avec constance, sa complainte gémissante :

“ Je ne veux pas me noyer, je n'entrerai pas dans le fleuve.” Elle voulait vivre.

Le frère tenait bon, de son côté, dans ses opinions : je ne veux pas jurer qu'en approchant du dénouement il n'eût pas quelques appréhensions.

Enfin ils arrivèrent au bord d'un de ces grands fleuves si nombreux dans l'Inde. Leur lit est considérable, débordant dans la saison des pluies, mais dans les temps de sécheresse vous n'avez sous les yeux qu'une immense plage de sable et

de cailloux roulés par les flots. Au contraire, dans la mousson pluvieuse, des torrents d'eau arrivent plus rapides que le galop du coursier le plus fougueux : le fleuve monte, les berges qui sont d'ordinaire d'une très grande hauteur ne suffisent pas toujours à le contenir et les inondations ne sont pas rares. Dans les temps où les eaux sont basses, les Indiens traversent à pieds ces fleuves-torrents, s'y baignent, y lavent leurs toiles. Les voitures attelées de bœufs traversent également et rien n'est plus pittoresque que le passage d'une caravane. Quand les eaux sont plus hautes, un bac transporte bêtes et gens d'une rive à l'autre : enfin, parfois quand la rapidité des eaux est trop grande, on attend patiemment que leur fureur se calme, avant d'entreprendre la traversée.

Au moment où la vieille et les petits arrivèrent au bord du fleuve où Carpaye avait résolu de chercher la mort, les eaux étaient hautes, mais non pas débordées. La manie et les deux enfants gravirent la berge dans le sens opposé au fleuve. Arrivés sur le haut, la vieille s'arrêta : la pluie avait rendu l'eau bourbeuse et noire et le fleuve qui passait en tournoyant contre les pierres, avait l'air traître et méchant. Malgré son énergie, Carpaye demeura un instant sur le sommet de la berge : ses yeux fixèrent le fleuve avec un sombre désespoir et retombèrent sur Soupou et Tangamal avec une profonde compassion :

“ C'est pourtant triste, dit-elle, tout haut, de livrer à ces eaux terribles deux innocentes créatures comme eux. Pour moi, passe, j'ai fait ma course sur la terre : je me suis mariée, j'ai eu des enfants, j'ai ri, j'ai pleuré, dans peu de temps le bûcher aurait dû consumer mes os : qu'importe qu'ils soient roulés à la gloire du dieu Carpou dans les eaux de ce fleuve, mais eux, les pauvres petits, n'ont rien fait sur la terre, ce sont des oiseaux qui n'ont pas quitté leur nid : pourquoi faut-il qu'ils périssent avant d'avoir essayé leurs ailes ? ”

Toutefois, l'hésitation de la vieille Carpaye ne devait pas durer longtemps. Après une pause elle reprit avec un désespoir païen :

“ Mais les entrailles ont faim et nulle part je ne trouverai à manger pour les enfants de mon fils ; ils pâtiront, ils pleureront, mieux vaut en finir dans une minute, que de languir durant des jours. ”

Ces mots achevés, elle rejeta loin d'elle le paquet de vieilles hardes apportées de la voudou jusque-là, par esprit de propriété. Puis, saisissant la main des enfants avec une sorte de férocité sauvage, elle s'écria :

“ Soupou, Tangamal, courage, nous allons à la mort comme de vrais dévots du dieu Carpou.”

Son petit-fils résista faiblement. Tangamal ne voulut pas avancer ; mais avec une force qu'on n'aurait pu attendre de son âge, la vieille mamie les entraîna. La descente de la berge était rapide et l'enfer semble faire glisser le malheureux trio dans les eaux noires du fleuve. Encore un pas et tout est fini. La mamie s'arrête comme pour reprendre haleine, regarde une dernière fois les enfants, puis l'horizon, se demandant s'il y a quelque espoir de secours ; elle ne voit rien, n'entend rien et d'un bond se précipite dans le fleuve avec les deux pauvres orphelins.

(A suivre)

La médaille de la Sainte Vierge

Le jour où le jeune docteur protestant Albert Hetsch partait pour la France, au moment où il faisait à sa famille ses derniers adieux, l'un de ses frères, protestant et resté très attaché au protestantisme, lui remit, on ne sait dans quelle pensée, une médaille de la Sainte Vierge : “ Tiens, lui dit-il, avec un sourire, cela te portera bonheur.” Albert accepta cette médaille. Pendant qu'il la mettait machinalement sur lui, l'idée du catholicisme se présenta tout à coup à son esprit, mais dans un éclat et avec une force extraordinaires.

“ Tout d'un coup, dit-il, ma pensée embrassa le système de la foi catholique, j'en compris la justesse, je saisis la connexion de ses parties et l'harmonie de ses différents dogmes. Je vis tout cela avec une clarté, avec une évidence telle, que ma conviction fut instantanée et entière.”

Il est devenu prêtre et vicaire-général d'Orléans.

Rothschild (suite)

Nathan Rothschild avait pour ami le duc de Wellington. Cette amitié datait de la guerre d'Espagne. Le gouvernement britannique, fort embarrassé pour faire parvenir régulièrement au duc de Wellington les fonds qui lui étaient nécessaires, s'était adressé à la maison Rothschild. Elle s'en acquitta avec ponctualité, inaugurant une neutralité qui consistait à fournir de l'or à ceux qui croisent le fer.

Cette mission d'intermédiaire valut à l'opulente maison, en huit années, 1200 000 sterling (30 millions), et créa des rapports étroits entre le duc de Wellington et Nathan Rothschild.

L'Europe respirait depuis que Napoléon était relégué dans l'île d'Elbe; c'était le triomphe de l'Angleterre.

Tout à coup éclate, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, la nouvelle du débarquement de l'empereur au golfe Juan, de sa marche rapide sur Paris et de la fuite des Bourbons. L'Europe fut déconcertée et le marché de Londres bouleversé.

Peu après, le duc de Wellington vient prendre, en Belgique, le commandement des forces anglaises; et Nathan Rothschild, son ami, comprenant que le sort de l'Europe va dépendre de la première bataille et se fiant peu à la sagacité de ses correspondants, quitte Londres et arrive à Bruxelles. Puis, il suit l'état-major du duc de Wellington à Waterloo.

L'aigle, "après avoir volé, de clocher en clocher, jusqu'aux tours de Notre-Dame," était venu se placer sur un arbre du champ de Waterloo.

A l'opposite, sur une ruine, regardait un vautour.

L'arbre mélancolique de l'aigle n'est pas complètement une fiction. Un contemporain de cette solennelle journée semble s'être appuyé contre; Chateaubriand a écrit: Nous nous trouvions devant un peuplier planté à l'angle d'un champ de houblon; nous traversâmes le chemin, et nous nous appuyâmes debout contre le tronc de l'arbre, le visage tourné du côté de Bruxelles. Un vent du Sud s'étant levé nous apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie. Cette grande bataille encore sans nom, dont nous écoutions les échos au pied d'un peuplier et dont une horloge de village venait de sonner les funérailles inconnues, était la bataille de Waterloo. (à suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Ste-Hénédiine, le 11; aux Ursulines, le 13; à N.-D. du Portage, le 15.